



Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Compte-rendu CAPL n°3 recours notations – 07 juillet 2016

Recours de notation des agents C

Comme pour la gestion 2014, 2 recours hiérarchiques ont été présentés au titre de la gestion 2015.

L'un porte sur la réduction/majoration, valorisation/pénalisation ; le second, sur les appréciations. Ces 2 recours ont été rejetés en totalité.

Le premier dossier évoqué n'a pas obtenu de réduction supplémentaire. L'administration considère que l'appréciation de la valeur professionnelle et la manière de servir de l'agent sont en adéquation avec l'attribution de réduction obtenue à l'origine. De plus, le quota de réserve de bonification de 2 mois ayant été entièrement consommé lors des notations, la demande ne peut aboutir.

F.O.-DGFIP s'est positionné « **contre** » en faisant remarquer qu'il n'est pas judicieux de faire miroiter des choses à l'agent tout en sachant pertinemment que le contingentement est épuisé. Le miroir aux alouettes n'est pas adapté aux agents munis de réflexions.

Comme dit le dicton, « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ».

Concernant le second dossier, l'administration n'a pas souhaité apporter de modifications concernant l'appréciation et le tableau synoptique.

F.O.-DGFIP s'est abstenu de voter.

Au regret de la direction, aucune demande d'entretien avec l'autorité hiérarchique n'a été sollicitée. Pour **F.O.-DGFIP**, ce constat met en évidence une méfiance des agents vis-à-vis de ce recours.

Pour mémoire : le recours peut être fait soit par écrit, soit en demandant un entretien à l'autorité hiérarchique. Cet entretien n'est pas obligatoire, il doit être sollicité par l'agent mais n'est pas systématiquement accordé par l'administration.

La réserve de bonification

La direction précise que le quota de réserve a diminué :

- 3 bonifications de 1 mois
- 0 bonification de 2 mois

Vos représentants en CAPL :

- Françoise BLANDET, titulaire
- Anne PUJOL, titulaire
- Angélique DESPONTS, experte

SIP St Calais
Pairie départementale
SIE Le Mans Sud Ouest

tel : 02.43.63.26.79
tel : 02.43.77.18.71
tel : 02.43.83.85.67